

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 19582 Numéro SIREN : 813 622 909 Nom ou dénomination : A.P.G. AIRLINES

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2021 sous le numéro de dépôt 112255



20211122552020

DATE DEPOT : 15/10/2021

N° DE DEPOT : 112255

N° GESTION : 2015B19582

N° SIREN : 813622909

DENOMINATION : A.P.G. AIRLINES

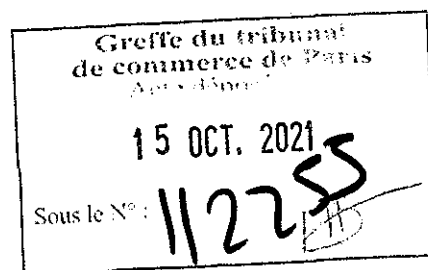
ADRESSE : 66 avenue des Champs Elysées 75008 Paris

MILLESIME : 2020



ACFP

Audit • Conseil • Finance • Patrimoine



APG AIRLINES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

APG AIRLINES

66, avenue des champs Elysées – 75008 PARIS

Ce rapport contient 31 pages



APG AIRLINES

Siège social : 66, avenue des Champs Elysées – 75008 PARIS

Capital social : 500 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APG AIRLINES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises,



particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juillet 2021

Le commissaire aux comptes,
Audit Conseil Finance et Patrimoine

Fanny PINOT

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	417 108	361 191	55 918	139 339
Fonds commercial	309 642		309 642	309 642
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	3 144 622	294 888	2 849 734	2 950 793
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 162 455		3 162 455	3 412 302
ACTIF IMMOBILISE	7 033 827	656 078	6 377 749	6 812 077
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 578 545		6 578 545	9 216 057
Autres créances	765 700		765 700	4 122 257
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	16 312 621		16 312 621	17 404 225
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	66 919		66 919	78 537
ACTIF CIRCULANT	23 723 785		23 723 785	30 821 075
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	14 429		14 429	
TOTAL GENERAL	30 772 040	656 078	30 115 962	37 633 152

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Capital social ou individuel dont versé :	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	50 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	67 905	(205 186)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	55 173	323 092
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	673 079	617 905
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	14 429	
Provisions pour charges	657 985	554 907
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	672 414	554 907
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	3 763	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 660 200	1 137 126
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	4 252	4 252
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 058 663	12 181 090
Dettes fiscales et sociales	316 786	462 736
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 717 133	22 620 779
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 674	54 357
DETTES	28 770 470	36 460 339
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 115 962	37 633 152

Résultat de l'exercice en centimes

55 173,37

Total du bilan en centimes

30 115 961,99

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 072 855	2 535 657	4 608 512	9 840 191
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 072 855	2 535 657	4 608 512	9 840 191
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			20 000	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			38 000	
Autres produits			5 034 162	7 425 112
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 700 674	17 265 303
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 647 226	15 565 485
Impôts, taxes et versements assimilés			45 055	112 633
Salaires et traitements			328 637	424 481
Charges sociales			81 416	185 269
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			191 441	191 067
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			141 078	145 515
Autres charges			8 144	1 885
CHARGES D'EXPLOITATION			9 442 997	16 626 335
RESULTAT D'EXPLOITATION			257 677	638 968
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			15 901	17 859
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			645 055	1 366 493
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			660 956	1 384 352
Dotations financières aux amortissements et provisions			14 429	
Intérêts et charges assimilées			35 941	40 004
Différences négatives de change			1 011 661	874 846
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 062 030	914 851
RESULTAT FINANCIER			(401 074)	469 501
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(143 397)	1 108 469

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2020</i>	<i>31/12/2019</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	283 569	6 411
PRODUITS EXCEPTIONNELS	283 569	6 411
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	71 321	745 936
CHARGES EXCEPTIONNELLES	71 321	745 936
RESULTAT EXCEPTIONNEL	212 248	(739 525)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	13 678	45 852
TOTAL DES PRODUITS	10 645 199	18 656 066
TOTAL DES CHARGES	10 590 026	18 332 974
BENEFICE OU PERTE	55 173	323 092

Désignation de l'entreprise : A.P.G. AIRLINES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 66 avenue des Champs Elysées		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 81362290900014		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 12 2020	
		N-1 31 12 2019	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Céclid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)Désignation de l'entreprise: **A.P.G. AIRLINES**Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500...000.....)	DA	500 000		500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	67 905		(205 186)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	55 173		323 092
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	673 079	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	14 429		
	Provisions pour charges	DQ	657 985		554 907
		DR	672 414		554 907
	TOTAL (III)				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 660 200		1 137 126
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	2 308 014		2 304 252
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 058 663		12 181 090
	Dettes fiscales et sociales	DY	316 786		462 736
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	15 426 964		20 326 795
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	9 674		
	TOTAL (IV)	EC	28 780 301		36 466 356
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	30 125 793		37 639 168
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	25 325 006		34 166 356
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.P.G. AIRLINES

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		
			FG	2 072 855	FH	2 535 657	FI	4 608 512	9 840 191
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 072 855	FK	2 535 657	FL	4 608 512	9 840 191	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	20 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	38 000		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 034 162	7 425 112	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 700 674	17 265 303
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 647 226	15 565 485	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	45 055	112 633	
	Salaires et traitements*					FY	328 637	424 481	
	Charges sociales (10)					FZ	81 416	185 269	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	191 441	191 067	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	141 078	145 515
	Autres charges (12)					GE	8 144	1 885	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 442 997	16 626 335
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	257 677	638 968
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 901	17 859	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	645 055	1 366 493	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	660 956	1 384 352
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	14 429		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 941	40 004	
	Différences négatives de change					GS	1 011 661	874 846	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 062 030	914 851
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(401 074)	469 501	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(143 397)	1 108 469	

Cegid Quorum

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . P . G . AIRLINES				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	283 569	(26 300)	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	283 569	(26 300)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	71 321	713 225	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	71 321	713 225	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	212 248	(739 525)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	13 678	45 852	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)				HL	10 645 199	18 623 355	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	10 590 026	18 300 263	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	55 173	323 092	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP		
			- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Régul. diverses PAX / Cies défaillantes					11 592	196 704	
Default IET / Cies défaillantes					59 729	86 866	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de €. 30 115 962 et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un résultat bénéficiaire de €. 55 173.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Le Président a arrêté le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2020, le 18 mai 2021.

I - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le Règlement de l'Autorité des Normes comptables n° 2014-03 du Plan comptable général et règlements suivants en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; et
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

II - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

2 - 1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et de tous les coûts directement rattachables.

Les licences informatiques sont immobilisées et amorties sur une durée de cinq ans.

Le certificat de transporteur aérien (CTA) inscrit à l'actif du bilan correspond à la valeur économique et une dépréciation ne paraît pas justifiée.

2 - 2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat et de tous les coûts directement rattachables.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire :

- Matériel de transport : 3 à 30 ans
 - Accessoire au matériel de transport : 3 ans
 - Matériel de transport : 30 ans
- Les agencements des constructions : 7 à 50 ans ;
- Matériel bureau & Mobilier : 4 à 5 ans.

2 - 3 Participations, autres titres immobilisés

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition incluant les frais accessoires.

Il n'existe aucune participation au 31 décembre 2020.

2 - 4 Matières premières, approvisionnement

Sans objet

2 - 5 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues ou auxquelles elles pourraient donner lieu.

2 - 6 Instruments financiers et comptabilité de couverture

Sans objet

2 - 7 Valeur mobilières de placement

Sans objet

2 - 8 Trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires.

2 - 9 Risque de change

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en

devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2 - 10 Risque de taux

Sans objet

III - FAITS SIGNIFICATIFS

2-5.1 - Le produit 'APG IET' est administré par A.P.G. Inc qui utilise les codes A.P.G. Airlines dans la gestion des accords 'Interline'. L'intégralité des risques liés à l'exploitation du produit 'APG IET' est donc assumé par la Société A.P.G. Inc qui procède chaque année à l'évaluation de ceux-ci et en appréhende comptablement les conséquences.

L'année 2020 a été marquée par une baisse significative de l'activité Interline due à la crise sanitaire. Afin de consolider la convention de service et assurer la pérennité des Sociétés partenaires, les risques ont été répartis par compensation sur la convention de service à hauteur de K€. 223.

2-5.2 - Impacts de l'épidémie sur les activités de la Société A.P.G. Airlines

La pandémie de Covid-19, les mesures gouvernementales qui en ont découlé, notamment le confinement de la population en France à partir du 16 mars, et la crise économique engendrée, ont eu un impact significatif sur l'activité de la Société A.P.G. Airlines entre le mois de mars 2020 et la fin de l'année.

En effet, le secteur du transport aérien de personne a été directement impacté par la crise sanitaire, cependant, la Société A.P.G. Airlines estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

La Société A.P.G. Airlines s'est attachée, dans les annexes 1A et 1B, à donner une vision d'ensemble de sa performance en s'attachant à identifier et mesurer tous les impacts sur les produits et les charges et en prenant en considération les interactions entre eux dans une logique de cohérence d'ensemble.

IV - INFORMATIONS CONCERNANT LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

- Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	: Annexe 2054
- Amortissements	: Annexe 2055
- Provisions	: Annexe 2056
- Echéances des créances et dettes	: Annexe 2057
- Détermination du résultat fiscal	: Annexe 2058-A
- Charges à payer	: Annexe I

- Produits à recevoir : Annexe II
- Charges constatées d'avance : Annexe III
- Capital social : Annexe IV

A.P.G. Airlines

- 4 -

V - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements hors bilan : Annexe IV
- Eléments concernant les entreprises liées : Annexe VI

VI - CRISE SANITAIRE – APPROCHE D'ENSEMBLE

- Approche résultat (SIG) : Annexe 1A
- Approche bilan : Annexe 1B

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des céduliers)*

Céduliers

Désignation de l'entreprise : A.P.G. AIRLINES										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant		*		
						1		2		3		4		
						1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	726 750	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants]	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	5 257		
		Matériel de transport *					KY	3 123 461	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	14 201	LC		LD	1 704		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	3 137 661	LO		LP	6 961			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 412 302	1U		1V	2 693 581				
TOTAL IV					1Q	3 412 302	1R		1S	2 693 581				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	7 276 714	0H		0J	2 700 542				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		4		
						1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	726 750	IX	726 750	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	5 257	MO	5 257
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	3 123 461	MR	3 123 461
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	0	MT	15 904	MU	15 904
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	0	NH	3 144 622	NI	3 144 622	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations					10		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés					11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E	2 943 429	2F	3 162 455	2G	3 162 455		
TOTAL IV					13		NJ	2 943 429	NK	3 162 455	2H	3 162 455		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		0K	2 943 429	0L	7 033 827	0M	7 033 827		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **A.P.G. AIRLINES**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	277 769	PF	83 422	PG	0	PH	361 191
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	89	QF		QG	89
immobilisations	Matériel de transport	QH	179 511	QI	104 472	QJ	(0)	QK	283 983
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 357	QM	3 458	QN	0	QO	10 815
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	186 869	QV	108 019	QW	0	QX	294 888
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ØN	464 637	ØP	191 441	ØQ	1	ØR	656 078

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3						S4
	Inst. gales agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2						W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A.P.G. AIRLINESNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
	Sur stocks et en cours	- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **A.P.G. AIRLINES**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 162 455	UV	1 876 000	UW	1 286 455				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 398 280		1 398 280						
	Autres créances clients	UX	5 190 096		5 190 096						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY	7 100		7 100						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	20 711		20 711					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	230 728		230 728					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	18 077		18 077					
		Divers	VP	10 240		10 240					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	478 845		478 845						
	Charges constatées d'avance	VS	66 919		66 919						
	TOTAUX		VT	10 583 449	VU	9 296 995	VV	1 286 455			
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 080 200		204 905		875 295				
	à plus de 1 an à l'origine	VH	2 580 000				2 580 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	8 014		8 014						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 058 663		7 058 663						
Personnel et comptes rattachés		8C	37 638		37 638						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	46 528		46 528						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	229 214		229 214						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 405		3 405						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 300 000		2 300 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 426 964		15 426 964						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	9 674		9 674						
TOTAUX		VY	28 780 301	VZ	25 325 006		3 455 295				
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 580 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	58 379	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **A. P. G. AIRLINES**

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	14 429	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	14 429
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	13 678
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)				I8
			- imposées au taux de 0 %				ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
					TOTAL I	WR	83 280

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A.P.G. AIRLINES										Néant ☐ *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(205 186)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	50 000								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	323 092		Dividendes	- Autres réserves	ZD									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE									
					Report à nouveau		ZF	1								
	TOTAL I	OF	117 906		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	117 906								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N : Exercice N-1 :																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	1 694 503	38 522			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	9 635	1 135			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 806 469	8 600			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	4 288 709				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	847 911	15 517 228			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	8 647 226	15 565 485			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	9 488				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										9Z	35 567	112 633			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	45 055	112 633			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	464 403	557 914			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	559 659	1 102 129			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*										OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Exercice clos le : 31 décembre 2020

CHARGES À PAYER

	Déductible	Non déductible
151- PROVISIONS POUR RISQUES	672 414	
168- INT. COURUS S/EMPRUNTS	3 763	
408 - FOURNISSEURS		
Factures non parvenues		
* achats		
* autres charges externes	4 585 498	
428 - PERSONNEL - CHARGES A PAYER		
* autres : congés payés	37 180	
* primes et gratifications	-	
* intéressement	-	
4198 CLIENTS		
* R.R.R. à accorder	-	
438 - ORGANISMES SOCIAUX		
* charges sur congés payés	15 616	
* charges sur primes	-	
448 - ETAT - CHARGES A PAYER		
* Taxe d'apprentissage	1 863	
* Formation professionnelle / Fongécif	1 808	
* CVAE	<24 293>	
* Taxes aviation civile	2 544	
468 - CHARGES A PAYER - INT. C/c	27 140	
518 - INTERETS COURUS A PAYER	1 856	
	5 325 389	

Exercice clos le : 31 décembre 2020**PRODUITS À RECEVOIR**

	Montant
<u>CLIENTS ET DIVERS</u>	
<i>Clients – produits non facturés</i>	
. Factures à établir	1 258 480
<u>AUTRES CRÉANCES</u>	
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	
. Avoirs non parvenus	353
<i>Personnel</i>	
. Avances – acomptes	7 100
<i>Débiteurs divers</i>	
. Pdts à recevoir (Intérêts / IJSS)	714
<i>Etat et collectivités</i>	
. Opé. Particulière – Act. Partielle	10 240
TOTAL	1 276 887

Exercice clos le : 31 décembre 2020**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	Montant
ARINC Frais	127
AME Conso Cot.	100
IATA Frais	9 547
Toulouse Aéroport Loc.	1 890
Rockwell Maintenance	20 178
Campehm	1 148
ASCORA Ass. bureau	156
AELIA Ass.	26 054
Doc Jeppesen	2 886
ERA Cotisation	4 561
SODEXO	270
TOTAL	66 918

Exercice clos le : 31 décembre 2020

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à €. 500.000 représenté par 50.000 actions de €. 10 chacune.

Exercice clos le : 31 décembre 2020

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS	Montant
Indemnités de départ à la retraite	12 454
Crédit baux	-
TOTAL	12 454

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
. Emprunt : Capital restant à rembourser	1 136 723
Moins 1 an	211 036
De 1 à 5 ans	925 686
A plus de 5 ans	-
. Abandon Créances avec clause de retour à meilleure fortune	300 000
TOTAL	1 436 723

Exercice clos : 31 décembre 2020

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Les créances et dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant les entreprises liées ou en participation font l'objet de la récapitulation ci-après :

	ENTREPRISES	
	liées	En participation
<u>ACTIF</u>		
* Créances rattachées à des (stés en) participation		
* Autres créances immobilisées		
* Débiteur divers :		
APG Inc	168 642	
APG DS	9 896	
* Fournisseurs : avances - acomptes		
* Client :		
APG Inc	112 766	
APG DS		
* Clients : Fact. A établir		
APG Inc	1 170 654	
* Clients : effets à recevoir		
	1 461 958	
<u>PASSIF</u>		
* Dettes rattachées à des (stés en) participation		
* Fournisseur :		
APG Inc	1 257 801	
APG DS	30 042	
* Fournisseur : Fact. non parvenues		
APG Inc	4 278 142	
* Créiteurs divers :		
APG DS		
APG		
* Associés :		
APG DS	1 900 000	
APG Inc	400 000	
	7 865 985	

	Réal 31/12/2020	Impact événement covid-19 :			Réal 31/12/2020 retraité impact covid
		Impact brut	Impact soutien	Impact net	
707 - 7097 Ventes de marchandises	0			0	0
607 + 6087 +/- 6037 - 6097 Cout direct d'achat	0			0	0
Solde 1 <i>Marge Commerciale</i>	0	0	0	0	0
701 à 703 Ventes de produits	0			0	0
704 + 705 + 706 + 708 - 709 Production vendue	4 608 512			0	4 608 512
+/- 713 Production Stockée	0			0	0
72 Production immobilisée	0			0	0
Solde 2 <i>Production de l'exercice</i>	4 608 512	0	0	0	4 608 512
<i>Solde 1</i> <i>Marge Commerciale</i>	0			0	0
<i>Solde 2</i> <i>Production de l'exercice</i>	4 608 512			0	4 608 512
601 à 609 Achats d'approvisionnements	-639 719	348		348	-639 371
61/62 net 619 et 629 Autres charges externes	-8 007 507			0	-8 007 507
Solde 3 <i>Valeur Ajoutée</i>	-4 038 713	348	0	348	-4 038 367
<i>Solde 3</i> <i>Valeur Ajoutée</i>	-4 038 713			0	-4 038 367
74 Subvention d'exploitation Subvention du fonds de solidarité mis en place par l'État et les régions	20 000		-20 000	-20 000	20 000
63 Impôts taxes et versements assimilés Taxes correspondant aux impacts covid sur les salaires bruts	-45 055		0	0	-45 055
64 charges de personnel Remboursement par l'État de l'indemnité activité partielle Charges correspondant aux impacts covid sur les salaires bruts	-410 053		-114 043 -49 065	-114 043 -49 065	-410 053 -114 043 -49 065
Solde 4 <i>Excédent Brut d'Exploitation</i>	-4 473 822	0	-183 108	-183 108	-4 656 583
<i>Solde 4</i> <i>Excédent Brut d'Exploitation</i>	-4 473 822			0	-4 656 583
781 Reprises sur amortissements & provisions	38 000			0	38 000
681 Dot. Aux Amortissements et Provisions	-332 519			0	-332 519
75 Autres produits de gestion courante	5 034 162			0	5 034 162
65 Autres charges de gestion courante	-8 144			0	-8 144
791 Transferts de charges	0			0	0
Solde 5 <i>Résultat d'exploitation</i>	257 677	0	0	0	74 916
<i>Solde 5</i> <i>Résultat d'exploitation</i>	257 677			0	74 916
755/655 +/- Quote-part d'opérations faites en commun	0			0	0
76/786/796 Produits financiers	660 956			0	660 956
66/686 Charges financières	-1 062 030	-5 010		-5 010	-1 067 040
Solde 6 <i>Résultat courant avant impôts</i>	-143 397	-5 010	0	-5 010	-331 168
77/787/797 Produits exceptionnels	283 569				283 569
67/687 Charges exceptionnelles	-71 321				-71 321
Solde 7 <i>Résultat exceptionnel</i>	212 248	0	0	0	212 248
<i>Solde 6</i> <i>Résultat courant avant impôts</i>	-143 397			0	-331 168
<i>Solde 7</i> <i>Résultat exceptionnel</i>	212 248			0	212 248
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	0 -13 678		13 678	13 678	0 0
Solde 8 <i>Résultat net comptable</i>	55 173	0	13 678	13 678	-118 921

ACTIF	31/12/2020 Réal	Dont impact événement covid-19 :			Réal 31/12/2020 retraité impact covid
		Impact brut	Impact soutien	Impact net	
206-207 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	365 560			0	365 560
21-23 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 849 734	(+)		0	2 849 734
Achat de matériel informatique ou pédagogique (tablettes, ordinateurs, coursurs...)		(+)		0	0
Soutiens des travaux à cause du confinement (interruption de chantier / report)		(+)		0	0
Achat de matériel de distanciation (déboucs, vitres...) et de nettoyage / lavage		(+)		0	0
Investissements prévus reportés		(-)		0	0
27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 162 455			0	3 162 455
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	(I) 6 377 749	0	0	0	6 377 749
31-32-33-34-35 STOCKS ET EN-COURS	0			0	0
410 CREANCES CLIENTS	6 578 545			0	6 578 545
CREANCES SOCIALES	7 100		0	0	7 100
CREANCES FISCALES	279 756			0	279 756
CREANCES AUTRES	478 131		10 240	10 240	488 371
50 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0			0	0
51-53 DISPONIBILITES	16 312 621	-161 082	-2 703 803	-2 864 885	13 447 735
- Conversion de la trésorerie disponible		(-)		0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	(II) 23 656 152	-161 082	-2 693 564	-2 854 646	20 801 507
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	66 919			0	66 919
ECART DE CONVERSION ACTIF	14 429			0	14 429
POTS A RECEVOIR	714			0	714
TOTAL DE L'ACTIF	(I + II) 30 115 962	-161 082	-2 693 564	-2 854 646	27 261 316

PASSIF	31/12/2020 Réal	Dont impact événement covid-19 :			Réal 31/12/2020 retraité impact covid
		Impact brut	Impact soutien	Impact net	
101/108 CAPITAL	500 000			0	500 000
105/106 RESERVES	50 000			0	50 000
110/119 REPORT A NOUVEAU	67 905			0	67 905
120/129 RESULTAT	55 173	-8 425	-165 667	-174 092	-118 921
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0			0	0
- Subvention provision Covid Assurance Maladie			(+)	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(I) 673 079	-8 425	-165 667	-174 092	498 985
15 PROVISIONS	672 414			0	672 414
TOTAL PROVISIONS	(II) 672 414	0	0	0	672 414
16 DETTES FINANCIERES	3 663 962			0	3 663 962
- Souscription d'un FGE (prêt garanti par l'Etat)		-3 763	-2 580 000	-2 583 763	-2 583 763
- Report d'échéances d'emprunts		-152 657	0	-152 657	-152 657
- Avances de trésorerie			0	0	0
400 DETTES COMMERCIALES	7 058 663			0	7 058 663
42 DETTES SOCIALES	84 166		-54 738	-54 738	29 428
- Déficits de paiement d'échéances sociales				0	0
43 DETTES FISCALES	232 619		110 604	110 604	343 224
- Déficit de paiement d'échéances fiscales				0	0
45 DETTES AUTRES	17 721 384			0	17 721 384
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	9 674			0	9 674
TOTAL DETTES	(III) 28 770 470	-156 420	-2 524 134	-2 680 554	26 089 916
TOTAL DU PASSIF	(I + II + III) 30 115 962	-164 845	-2 689 801	-2 854 646	27 261 316

ACTIF	31/12/2020 Réal	Dont impact événement covid-19 :			Réal 31/12/2020 retraité impact covid
		Impact brut	Impact soutien	Impact net	
206-207 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	365 560			0	365 560
21-23 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 849 734			0	2 849 734
Achats de matériel informatique ou pédagogique (tablettes, ordinateurs, etc.)		(+)		0	0
Sécurité des locaux à cause du confinement (interdiction de chanter / respirer)		(+)		0	0
Achat de matériel de distanciation (séparateurs, vitres...) et de nettoyage / lavage		(+)		0	0
Immatriculations pour les reportages		(-)		0	0
27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 162 455			0	3 162 455
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	(I) 6 377 749	0	0	0	6 377 749
31-32-33-34-35 STOCKS ET EN-COURS	0			0	0
410 CREANCES CLIENTS	6 578 545			0	6 578 545
CREANCES SOCIALES	7 100		0	0	7 100
CREANCES FISCALES	279 756			0	279 756
CREANCES AUTRES	478 131		10 240	10 240	488 371
50 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0			0	0
51-53 DISPONIBILITES	16 312 621	-161 082	-2 703 803	-2 864 885	13 447 735
Contournement de la trésorerie disponible		(-)		0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	(II) 23 656 152	-161 082	-2 693 564	-2 854 646	20 801 507
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	66 919			0	66 919
ECART DE CONVERSION ACTIF	14 429			0	14 429
PDTs A RECEVOIR	714			0	714
TOTAL DE L'ACTIF	(I + II) 30 115 962	-161 082	-2 693 564	-2 854 646	27 261 316

PASSIF	31/12/2020 Réal	Dont impact événement covid-19 :			Réal 31/12/2020 retraité impact covid
		Impact brut	Impact soutien	Impact net	
101/108 CAPITAL	500 000			0	500 000
105/106 RESERVES	50 000			0	50 000
110/119 REPORT A NOUVEAU	67 905			0	67 905
120/129 RESULTAT	55 173	-8 425	-165 667	-174 092	-118 921
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0			0	0
Subvention prévision Covid Assurance Maladie			(+)	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(I) 673 079	-8 425	-165 667	-174 092	498 985
15 PROVISIONS	672 414			0	672 414
TOTAL PROVISIONS	(II) 672 414	0	0	0	672 414
16 DETTES FINANCIERES	3 663 962			0	3 663 962
Souscription d'un PSC (prêt garanti par l'Etat)		-3 763	-2 580 000	-2 583 763	-2 583 763
Report d'échéance d'emprunts		-152 657	0	-152 657	-152 657
Avances de trésorerie			0	0	0
400 DETTES COMMERCIALES	7 058 663			0	7 058 663
42 DETTES SOCIALES	84 166		-54 738	-54 738	29 428
Débits de paiement d'échéances sociales				0	0
43 DETTES FISCALES	232 619		110 604	110 604	343 224
Débits de paiement d'échéances fiscales				0	0
45 DETTES AUTRES	17 721 384			0	17 721 384
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	9 674			0	9 674
TOTAL DETTES	(III) 28 770 470	-156 420	-2 524 134	-2 680 554	26 089 916
TOTAL DU PASSIF	(I + II + III) 30 115 962	-164 845	-2 689 801	-2 854 646	27 261 316

A.P.G. AIRLINES

Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500.000

Siège social : 66 avenue des Champs Elysées – 75008 PARIS

R.C.S : 813 622 909 R.C.S. PARIS

S.I.R.E.T. : 813 622 909 00014

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

En vos qualités d'actionnaires de la Société A.P.G. AIRLINES, vous êtes appelés en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de Commerce, à entendre le rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les résultats de cette activité et à prendre connaissance des perspectives d'avenir, puis à délibérer sur le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par nos statuts.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Les rapports de votre Commissaire aux Comptes et celui de votre Présidente, de même que les comptes annuels et autres documents et renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par la loi.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1 - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons, tout d'abord, que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2 - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le rapport d'activité sur ce qui constitue le 6^{ème} exercice de la société comprendra les parties suivantes :

- 1) Considérations générales
- 2) Les services
- 3) Les résultats de l'exercice

1) CONSIDERATIONS GENERALES

A.P.G. AIRLINES a été créée en septembre 2015 afin d'être l'outil technique permettant la commercialisation du produit phare du groupe A.P.G. et assurer ainsi l'indépendance du groupe.

C'est une SAS au capital de €. 500.000.

L'année 2020, a été une année marquée par la crise sanitaire : les frontières se sont fermées en mars et pendant toute l'année les voyages ont été soumis à des restrictions gouvernementales rendant les déplacements pratiquement impossibles.

Le transport aérien a été classé Secteur 1, soit le secteur le plus touché par la crise.

Nous avons fait appel à Activité Partielle comme toutes les compagnies aériennes françaises.

2) LES SERVICES D'A.P.G. AIRLINES

1. A.P.G. AIRLINES est une compagnie aérienne régulière de droit français qui a débuté en opérant des vols réguliers entre Nice et Bergame-Italie.

Depuis avril 2018, APG Airlines a changé de route régulière et opère un vol quotidien entre Toulouse et Lorient.

La plateforme de Toulouse a été choisie comme base opérationnelle pour sa proximité avec le centre de maintenance de l'avion. Il est en effet essentiel d'avoir une certaine efficacité dans l'exploitation d'une ligne régulière aérienne.

Le renforcement des équipages permet également d'opérer des vols charters VIP.

2. Parallèlement, A.P.G. AIRLINES est la plateforme technique de validation pour le produit 'APG IET' dont l'aspect commercial est géré par une autre entreprise du groupe.

3) LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Les principaux chiffres concernant l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont les suivants :

Chiffre d'Affaires net : €. 9 700 674

Résultat courant après impôt : €. 55 173

	31/12/2020	31/12/2019	Ecart en %
Chiffre d'affaires	4 608 512	9 840 191	< 53,17 >
Produits d'exploitation	9 700 674	17 265 303	
Charges d'exploitation	9 442 997	16 626 335	< 43,20 >
Résultat d'exploitation	257 677	638 968	

Traitements et salaires	328 637	424 481	
Charges sociales	81 416	185 269	
Effectif	9	8	
Dépenses de travail intérimaire	0	0	
Résultat financier	<401 074>	469 501	
Résultat courant avant impôt	<143 397>	1 108 469	
Résultat exceptionnel	212 248	<739 525>	
Impôts sur les bénéfices	13 678	45 852	
Résultat net	55 173	323 092	
Total du bilan	30 115 962	37 633 152	

3 - COMPTES CONSOLIDES

Néant.

4 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est demandé de bien vouloir approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 (bilan, compte de résultat et annexe), tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, un bénéfice de €. 55 173,37.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

▪ Bénéfice de l'exercice	€. 55 173,37	
▪ Réserve Légale		€. 0,00
▪ Au compte « Report à nouveau » (qui passera de €. €. 67 934,99 à €. 123 078,76)		€. 55 173,37
Total	€. 55 173,37	€. 55 173,37

5 - RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

SM

6 - DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code, soit €. 14 429.

7 - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

APG AIRLINES a repris ses vols dès la fin du 1^{er} confinement même si les fréquences étaient faibles.

Les coefficients de remplissage ont été tout à fait corrects et nous sommes confiants pour 2021 : la route Toulouse-Lorient est désormais bien installée et elle répond à une vraie demande des clients. Notre positionnement de service haut de gamme est également fort apprécié par notre clientèle essentiellement affaires.

La Crise du COVID touche durement le secteur du transport aérien qui est tributaire des décisions des gouvernements pour rouvrir les frontières.

Le secteur est dans l'attente de la réouverture des frontières de manière coordonnée avec des mesures sanitaires homogènes. Ce sont les conditions sine qua non pour que les compagnies aériennes puissent revoler.

Pour APG AIRLINES, le reprise du trafic et l'augmentation des ventes dépendent des mesures gouvernementales, de la reprise de l'activité, et des entreprises.

Nous avons donc fait appel à l'activité partielle et signé l'APLD suite à l'accord de branche signé en avril 2021.

Les perspectives sont néanmoins positives surtout à partir de juin car les campagnes de vaccinations permettent une réouverture progressive des frontières et une certaine harmonisation des décisions gouvernementales.

2021 sera aussi marqué par le renouvellement de la certification IOSA.

'L'Interline' deviendra crucial puisque les compagnies vont toutes réduire leur nombre de destinations et de fréquences. Cela va entraîner à terme le besoin de partenariat 'Interline' et l'augmentation du prix des billets.

En conclusion

Le budget 2021 présente un redressement par rapport à 2020 et nous sommes confiants notamment à partir du 2^{ème} semestre 2021.

De nouveaux contrats ont déjà été signés, la réouverture des frontières est progressive et l'envie ainsi que le besoin de voyager sont intacts. Toutes nos équipes sont motivées et mobilisées.

SD

8 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun événement important n'est survenu au cours de l'exercice écoulé.

9 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

10 - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice.

11 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prise de participation/Cession de participation

Nous vous signalons que nous n'avons pris, au cours de l'exercice, aucune nouvelle participation.

Prises de contrôle

Néant.

Activité des filiales

Néant.

12 - SOCIETES CONTROLEES

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, il doit être fait mention dans le présent rapport du nom des sociétés contrôlées et de la part du capital de la société qu'elles détiennent.

Notre société n'est pas concernée.

Participations réciproques

Conformément à l'article R.233-19 du Code de commerce, il doit être fait mention dans le présent rapport des aliénations effectuées au cours de l'exercice en application :

- * de l'article L. 233-29 du Code de commerce (participation réciproques entre sociétés par actions)
- * de l'article L. 233-30 du Code de commerce (participation réciproques entre une société par actions et une société autre que par actions).

Notre société n'est pas concernée.

13 - PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2020 :

⇒ Moins de 3 %.

14 - ACTIONNARIAT SALARIE

La loi de simplification du droit des Sociétés met fin à l'obligation faite aux sociétés par actions dont les actions détenues par les salariés représentent moins de 3 % du capital social de convoquer tous les trois ans une assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise (C. com. art. L 225-129-6, al. 2 modifié ; Loi art. 20)

15 - CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS À LA MOITIÉ DU CAPITAL

Néant.

16 - ACTIONS GRATUITES

Pour répondre aux obligations de l'article L. 225-197-1-II, al. 4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune action n'a été attribuée gratuitement aux Président et/ou Directeur Général.

17 - STOCK OPTIONS

Nous vous informons qu'il n'a pas été attribué d'option donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions aux Président et/ou Directeur Général de notre société. En conséquence, notre société n'est pas concernée par les obligations de l'article L. 225-185 al. 4 du Code de Commerce.

18 - RENOUELEMENT DE MANDATS DE LA PRESIDENTE - DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Présidente

Madame Sandrine DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR a été nommée dans ses fonctions de Présidente de la Société par voie statutaire, et ce pour une durée indéterminée.



Commissaires aux Comptes

- **Cabinet ACFP**

La Cabinet ACFP, représenté par Fanny PINOT, a été nommé dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire, par décision Statutaire, pour six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

- **Catherine WETZEL:**

Catherine WETZEL a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2018, pour la durée restant à courir du mandat de Jean-Paul AKNINE, démissionnaire de la liste des Commissaires aux Comptes, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

19 - CONVENTIONS REGLEMENTEES

En présence de conventions réglementées, le Commissaire aux comptes doit établir un rapport spécial.

Nous vous demandons d'approuver les conventions autorisées par la Présidente au cours de l'exercice écoulé, qui sont relatées dans le rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes.

20 - OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Aucune observation n'a été présentée par le Comité d'entreprise.

21 - PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

En cas de condamnation pécuniaire pour pratique anticoncurrentielle, le Conseil de la concurrence peut ordonner l'insertion de sa décision dans le rapport sur les opérations de l'exercice.

Notre société n'est pas concernée par cette mesure.

22 - DECOMPTE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS

Pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2009, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux Comptes doivent indiquer dans leur rapport de gestion la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance (art. L. 441-6-1 – D.441-4 du Code de commerce)

Solde des dettes fournisseurs	< ou égal à 30 jours.	Entre 31 et 60 jours	> à 60 jours	Total
Au 31.12.2018	5 614 787	2 176 855	1 125 166	8 916 808
Au 31.12.2019	8 125 395	2 147 553	1 908 142	12 181 090
Au 31.12.2020	80 017	5 086 527	1 892 119	7 058 663

CONCLUSION

Nous vous rappelons que :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- la résolution relative à l'affectation des résultats,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes accompagné des comptes annuels,

devront être déposés auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

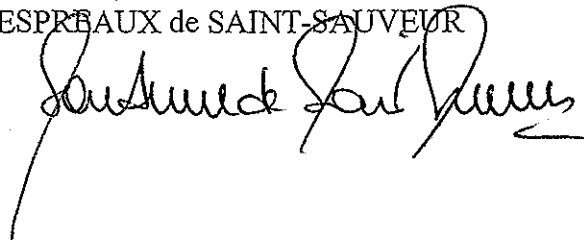
Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir donner acte, à votre Présidente, des informations contenues dans le présent rapport, d'approuver purement et simplement les comptes sociaux de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous ont été présentés, de ratifier les propositions de votre Présidente, de lui donner *quitus* pour l'exercice considéré et d'adopter dans le sens préconisé, les résolutions qui vous sont présentées.

Votre Commissaire aux Comptes va vous donner lecture de son rapport et nous vous demandons de l'approuver.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

La Présidente,
S. DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR



A.P.G. AIRLINES

Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500.000

Siège social : 66 avenue des Champs Elysées – 75008 PARIS

R.C.S : 813 622 909 R.C.S. PARIS

S.I.R.E.T. : 813 622 909 00014

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le vingt trois juillet à 14 heures,

Les Actionnaires de la Société "A.P.G. AIRLINES" se sont réunis au siège social de la société sur convocation faite par sa Présidente, Madame Sandrine DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR suivant lettres du 7 juillet 2020, en application des articles 4, 5 et 6 de l'ordonnance du 25 mars 2020

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les Actionnaires en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres de l'Assemblée, fait apparaître que les Actionnaires présents possèdent plus de la moitié du capital social, et qu'en conséquence, l'Assemblée est habilitée à délibérer sur l'ordre du jour, conformément aux dispositions légales et à l'article 18 des statuts.

L'Assemblée est présidée par Madame Sandrine DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR, en sa qualité de Présidente.

Fanny PINOT, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La Présidente constate que tous les Actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les Actionnaires en prennent acte.

Madame Sandrine DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les pouvoirs des Actionnaires représentés par des mandataires,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Puis, Madame la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la Présidente, les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des Actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par le Code de Commerce et les règlements ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter du jour de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports de gestion de la Présidente,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Quitus à la Présidente et au Commissaire aux Comptes de leur mandat pour cet exercice,
- Décisions relatives aux conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs à conférer.

Après différents échanges de vue entre tous les Actionnaires, il est passé au vote des résolutions.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, au vu de la présentation du rapport de gestion de la Présidente et de la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de la Présidente et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence :

↳ elle approuve les actes de gestion accomplis par Madame Sandrine DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR

↳ et donne quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice à :

⇒ Madame Sandrine DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR au titre de sa fonction de Présidente

⇒ et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de la Présidente, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit €. 55 173,37 de la manière suivante :

▪ Bénéfice de l'exercice	€. 55 173,37	
▪ Réserve Légale		€. 0 ,00
▪ Au compte « Report à nouveau » (qui passera de €. €. 67 934,99 à €. 123 078.76)		€. 55 173,37
Total	€. 55 173,37	€. 55 173,37

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code, soit €. 14 429.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des Actionnaires confère tous pouvoirs à sa Présidente ou à tout autre porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

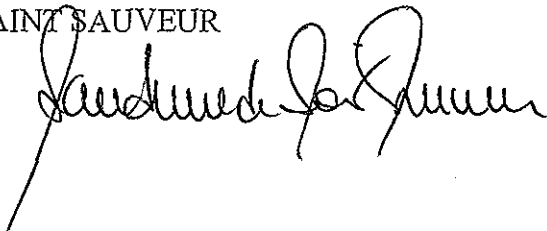
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

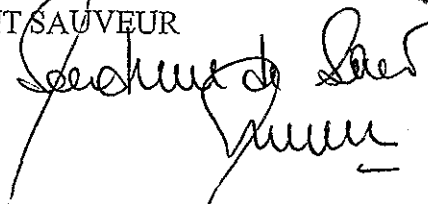
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la Présidente et un Actionnaire.

La Présidente,
Sandrine DESPREAUX DE
SAINT SAUVEUR



Un Actionnaire,
Sandrine DESPREAUX DE
SAINT SAUVEUR



A.P.G. AIRLINES

Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500.000

Siège social : 66 avenue des Champs Elysées – 75008 PARIS

R.C.S : 813 622 909 R.C.S. PARIS

S.I.R.E.T. : 813 622 909 00014

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
SELON DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUILLET 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition de la Présidente, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit €. 55 173,37 de la manière suivante :

▪ Bénéfice de l'exercice	€. 55 173,37	
▪ Réserve Légale		€. 0,00
▪ Au compte « Report à nouveau » (qui passera de €. €. 67 934,99 à €. 123 078.76)		€. 55 173,37
Total	€. 55 173,37	€. 55 173,37

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code, soit €. 14 429.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Présidente
Sandrine DESPREAUX de SAINT-SAUVEUR

